

GERMAIN Hubert, Jean-Louis

Etat civil :

Né le 6 août 1920 à Paris 16è.

Famille :

Fils du Général Maxime Germain et de Mme. Bideaux. Marié le 3 octobre 1945 à Simone Millon. Trois enfants : Patrick, Béatrice, Anne.¹

Position :

Administrateur de sociétés.

Formation :

Lycée Albert-Sarraut à Hanoï, Lycée Saint-Louis à Paris, Michel Montaigne à Bordeaux.²

Service militaire :

Attaché au cabinet du Général Koenig, commandant en chef des Forces d'occupation en Allemagne (1945).³ Engagé dans les Forces Françaises Libres (FFL) en 1940, il combattit dans la 13ème brigade de la Légion Etrangère (sous-lieutenant⁴) durant toutes les campagnes (en particulier en Lybie) aux côtés de Pierre Messmer qui y fut chef de section puis commandant de compagnie.⁵

Carrière :

-1945 :

Attaché au cabinet du général Koenig (commandant en chef des forces d'occupation en Allemagne, 1945).⁶

-1960 :

Chargé de mission au cabinet de Pierre Messmer (ministre des Armées) (1960-1962).⁷

-1962 :

Député dans le 13ème arrondissement de Paris.⁸

-1967 :

Battu aux élections législatives.⁹

1967-1968 : Conseiller technique de Pierre Messmer ministre des armées.¹⁰

¹ Who's who, 1990-1991, p. 762.

² Who's who, 1990-1991, p. 762.

³ Henry Coston (dir.), Dictionnaire de la politique française, Paris, Editions Flanant, 1998, p. 492. [BNF : L 1.9-M3-2649]

⁴ Le Monde, 8 juillet 1972, p. 3. [BA].

⁵ Bulletin Quotidien, 8 août 1975. [BA].

⁶ Who's who, 1990-1991, p. 762.

⁷ Who's who, 1990-1991, p. 762.

⁸ Bulletin Quotidien, 8 août 1975. [BA].

⁹ Bulletin Quotidien, 8 août 1975. [BA].

¹⁰ Bulletin Quotidien, 8 août 1975. [BA].

-1972 :

23 mai 1972 : En tant que Député de Paris, fustige la politique d'ouverture du Premier Ministre Jacques Chaban-Delmas en déclarant : “ Nous voulons un chef ”.¹¹

5 juillet 1972 : *Ministre (U.D.R.) des Postes et Télécommunications (1er et 2è gouvernement Pierre Messmer (5 juillet 1972-28 mars 1973. 2 avril 1973-27 février 1974).*

11 octobre 1972 : Proposition de l'Association des Ingénieurs des Télécommunications d'accorder une plus grande autonomie à la Directions générale des Télécommunications pour lui permettre de résoudre la crise du téléphone.¹²

-1973 :

Juillet 1973 : Rapport de la cour des Comptes qui constate la dégradation continue des résultats des services financiers des Postes et Télécommunications et qui se demande s'il est encore possible d'enrayer la détérioration. Déficit des chèques postaux en 1972 : plus d'un milliard de francs. La Cour fait en outre remarquer que l'automatisation des chèques postaux n'a pas été précédée d'une étude critique des services rendus à la clientèle : “ L'administration, dans le souci de maintenir la qualité du service, n'a pas voulu remettre en cause certaines pratiques cependant onéreuses et contraignantes, telles que l'envoi systématique d'avis de débit à l'appui des relevés de comptes. Il est à craindre que les réformes souhaitables ne deviennent de ce fait progressivement plus difficiles à réaliser. ” A propos de l'action des sociétés privées pour le financement du téléphone, la Cour de comptes note : “ Le recours à des sociétés privées a répondu au souci de dégager des ressources nouvelles à un moment où il pouvait sembler que les moyens traditionnels -autofinancement, emprunt- ne permettaient pas de réaliser les investissements considérables nécessaires. Afin d'attirer de nouvelles catégories d'épargnants

25 septembre 1973 : En accord avec Valéry Giscard d'Estaing, H. Germain relève le prix des communications téléphoniques à partir d'un combiné mis à la disposition du public (restaurants, cafés, cliniques, camping...).¹³

Novembre 1973 : Création d'une Commission de contrôle parlementaire sur la gestion du téléphone, présidée par M. Gérard Ducray (Député Républicains Indépendants du Rhône) et composée de 29 membres.¹⁴

7 novembre 1973 : Reçoit une délégation de la CGC cadres (représentativité de la CGC dans les commissions centrales paritaires, elle est la seule organisation à ne pas disposer d'un siège au Conseil supérieur des PTT, au Comité des oeuvres sociales et dans la Commission d'Hygiène et de Sécurité. Structure juridique actuelle des PTT adaptée aux besoins de cette administration et à ses objectifs ? : réponse : “ Il s'agit d'une réflexion qui déborde vers l'extérieur et doit être portée au niveau gouvernemental ”. La politique du personnel; recrutement sur titres. Absence de débouchés pour les Cadres administratifs et techniques

¹¹ Benoît Yvert (dir.), *Dictionnaire des ministres (1789-1989)*, Paris, Perrin, 1990, p. 930. [BDIC Nanterre].

¹² *Le Monde*, 9 novembre 1972, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/16 (F60 bis 5903), boîte “ H IX 3-téléphone depuis 1970 jusque 1976 ”.

¹³ *Le Monde*, 26 septembre 1973, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/15 (F 90 bis 5902), boîte H IX.

¹⁴ *La Croix*, 25 février 1974, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/16 (F60 bis 5903), boîte “ H IX 3-téléphone depuis 1970 jusque 1976 ”.

supérieurs : frein du côté des Finances. La concertation. Défenses des Cadres. Evolution des chèques postaux. Commission de contrôle téléphonique. Le budget.).¹⁵

19 novembre 1973 : Le giscardien Député-maire de Deauville Michel d'Ornano attaque le ministère des P.T.T. (et donc Hubert Germain) dans l'hémicycle de l'Assemblée Nationale :¹⁶

9-11 décembre 1973 : Discussion au Sénat du budget annexe des P.T.T. qui fait l'objet de nombreuses critiques en particulier l'encombrement de la Poste et des centre de tri, la saturation téléphonique, le mécompte des chèques postaux. Alors que les crédits de fonctionnement du budget annexe des P.T.T. est repoussé une première fois, au sénat, H. Germain souligne : " Jamais les P.T.T. n'ont eu autant de crédits. Nous sommes devenus, en particulier, le premier investisseur de France. Mon administration est sur la bonne voie ".¹⁷

Chiffres du budget des P.T.T. pour 1974 : -Budget de fonctionnement : 28 409 MF (le plus important des budgets annexe. 12% du budget général de l'Etat en troisième position après l'Education nationale et la Défense. -3600 emplois nouveaux.

-10 300 MF d'investissement pour les télécommunications.¹⁸

-1974 :

14 février 1974 : En tant que ministre des Postes et Télécommunications, fait une conférence de presse au cours de laquelle il s'élève contre la privatisation du secteur des télécommunications : " Si de grands groupes privés ont réalisé des progrès technologiques, c'est grâce qui avons guidé leurs recherches ". Il souligne encore : " La privatisation, c'est une plaisanterie " tout en révélant qu'il avait proposé au gouvernement un plan visant à améliorer dans le sens de l'autonomie, la gestion des deux secteurs Postes et Télécommunications.¹⁹

27 février 1974 : Ministre U.D.R. chargé des relations avec le Parlement (3e gouvernement Pierre Messmer 27 février 1974-27 mai 1974).²⁰ Assure en même temps l'intérim des P. et T. après la démission de Jean Royer.

Mars 1974 : La Commission de contrôle parlementaire de la gestion du service public du téléphone, présidée par G. Ducray, rend ses conclusions. Elle pourrait suggérer d'accorder à la Direction Générale des Télécommunications un statut différent de celui qu'elle a. Tout en restant dans le giron de l'Etat, elle serait constituée en Etablissement à caractère industriel et commercial sous la double tutelle du ministère des P.T.T. et du ministère de l'Economie et des Finances.²¹

¹⁵ " Audience chez M. Germain ", Le cahier des cadres des P.T.T. (C.G.C.) , n°74, mars 1974, p. 19. [Archives CGT-P.T.T. Montreuil].

¹⁶ " Téléphone : zizanie dans la majorité ", Le Point, 10 décembre 1973, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/16 (F60 bis 5903), boîte " H IX 3-téléphone depuis 1970 jusque 1976 ".

¹⁷ Le Monde, 11 décembre 1973, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/15, boîte 29.

¹⁸ Actualités-Service, Bulletin publié par le Secrétariat Général du Comité Interministériel pour l'Information, n°223, novembre 1973, p. 2, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/15, boîte 29.

¹⁹ " Hubert Germain : La privatisation des télécommunications? Une plaisanterie. ", La Nation, 15 février 1974, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/16 (F60 bis 5903), boîte " H IX 3-Téléphone depuis 1970 jusque 1976 ".

²⁰ Pierre Avril, Monique Blanc, Patrice Buffotot, Guillaume Devin, Hervé Guillorel, Paul Guyonnet, Hugues Portelli, Personnel politique Français 1870-1988, Paris, PUF, 1989, p. 56, 57, 59, 117, 121, 123, 258, 262.

²¹ Le Monde, 23 février 1974, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/16 (F60 bis 5903), boîte " H IX 3-Téléphone depuis 1970 jusque 1976 ".

11 avril 1974 : *Ministre U.D.R. des Postes et Télécommunications par intérim à partir du 11 avril 1974 (en remplacement de Jean Royer candidat à la Présidence de la République)*. Elu Député de la 14e circonscription de la Seine (UNR-U.D.R.) en 1962, membre du groupe parlementaire Groupe d'Union pour la Nouvelle République, Union démocratique du travail. (Liste des membres au 10 décembre 1962. Réélu à la 14e circonscription de la Seine (U.D.R.) en 1968. Membre du groupe parlementaire Groupe d'Union des démocrates pour la République. (Liste au 11 juillet 1968). Membre du groupe parlementaire Groupe d'union des Démocrates pour la République. Liste au 2 avril 1973).²²

4 octobre 1974 : Dans une lettre adressée aux parlementaires, l'Association des ingénieurs des Postes et Télécommunications demande "la création d'un budget annexe des télécommunications, l'amélioration des carrières pour les cent dix mille fonctionnaires de cette branche et le rattachement de son budget et de son personnel à une direction unique des télécommunications pleinement responsable devant son ministre."²³

-1975 :

Août 1975 : Remplace M. Robert Bourgeot au poste de Président de la Société Française de télédistribution (Société d'Economie Mixte dont le capital est réparti par moitié entre l'Etat (ministère des P. et T.) et Télédiffusion de France (qui a repris la participation de l'ORTF au 1er janvier 1975)).²⁴

Activités politiques, associatives, syndicales :

Membre de *l'Alliance France-Israël*.²⁵ Gaulliste historique, animateur de l'amicale parlementaire "Présence et action du gaullisme", ami personnel de Pierre Messmer.²⁶

²² Pierre Avril, Monique Blanc, Patrice Buffotot, Guillaume Devin, Hervé Guillourel, Paul Guyonnet, Hugues Portelli, *Personnel politique Français 1870-1988*, Paris, PUF, 1989, p. 56, 57, 59, 117, 121, 123, 258, 262.

²³ "Des ingénieurs demandent la création d'un budget annexe des télécommunications", *Le Monde*, 10 octobre 1974, revue de presse de la Documentation Française, A.N., C.A.C., 820745/16 (F60 bis 5903), boîte "H IX 4-Télécommunications. Télégraphe 1946 à 1976 inclus."

²⁴ *Bulletin Quotidien*, 8 août 1975. [BA]. La S.F.T. constituée en 1973, est une société d'études destinée à évaluer dans quelle mesure la télévision par câbles peut répondre aux besoins du public, et à examiner une éventuelle participation ou association d'entreprises privées à l'exploitation des réseaux de télédistribution. Les activités de cette société semblent cependant devoir connaître un net ralentissement depuis la décision prise par le gouvernement de ne pas soutenir activement, du moins dans l'immédiat, (VIIe plan), le développement de la télédistribution en France. *Bulletin Quotidien*, 24 avril 1975. [BA]

²⁵ Henri Coston (dir.), *Dictionnaire de la vie politique française*, t. I, Paris, Publications Henry Coston, 1967, p. 492. Fondée par Jacques Soustelle, l'*Alliance France-Israël* avait pour objectif la conclusion d'une alliance militaire entre le jeune Etat Juif et la France. Les protagonistes de cette alliance s'ils se rejoignaient dans leurs conclusions, obéissaient à des mobiles différents : les uns estimaient que l'appui militaire de l'armée israélienne considérée comme la meilleure du Proche-Orient, obligerait la Ligue Arabe à plus de prudence dans son aide au F.L.N. et permettrait ainsi à la France de réduire la rébellion; les autres avaient surtout en vue la défense d'Israël, menacé dans son existence même par les pays arabes. Pour eux, l'Algérie en guerre était un abcès de fixation : tant que les Arabes seraient occupés en Afrique du Nord, ils ne s'occuperaient pas d'Israël. L'homologue israélien de cette alliance avait pour président Menahem Bégin, chef du parti Herout. Mais il ne semble pas que le comité israélien ait joui d'une grande influence à Jérusalem. Au moment même où la guerre d'Algérie battait son plein, le Parlement israélien rejeta, par 58 voix contre 8 (19 novembre 1958), le traité d'alliance avec la France que proposait Menahem Bégin. Les dirigeants de France-Israël en 1963 étaient : le général Pierre Koenig, président; Lazare Rachline (dit Lucien Rachet), secrétaire général; Patrice Brocas, Louis Christians; Arthur Conte; Philippe Dechartre; Georges Duhamel; Roger Frey; O. Harty de Pierrebourg; Michel Jacquet; Louis Jacquinet; le général E. Laurent; Edmond Michelet; François Missoffe; Raymond Mondon; Jean Sainteny; Maurice Schumann; Raymond Schmittlein; Raymond Triboulet; Eugène Van der Mersch; conseillers; Salomon

Décembre 1974 : Chargé de mission national de l'U.D.R. pour la région de l'Est. Chargé de mission auprès du secrétaire général de l'U.D.R., André Bord.²⁷

Se défendant de toute action fractionniste (il est l'un des premiers à désavouer les prises de position de Louis Vallon), M. Germain ne ménage pas ses avertissements au gouvernement. En novembre 1970 il met en garde M. Chaban-Delmas contre les dangers d'une trop grande ouverture. En juillet 1971, avec cinq autres députés U.D.R., il appelle de ses vœux une politique plus volontariste et surtout, lors du débat de politique générale du 23 mai dernier [1972], il rappelle au premier ministre que la rigueur a toujours été une préoccupation des gaullistes, et il affirme : " Nous attendons un chef. ".²⁸ Durant la campagne présidentielle Hubert Germain rejoint rapidement en compagnie de André Bord le " groupe des 43 " constitué autour de MM. Chirac et Messmer qui préconisait " la liberté d'engagement " au sein de la majorité au premier tour, mais le regroupement au second.²⁹

CARRIERE PARLEMENTAIRE :

A l'Assemblée nationale :

-1962 : Candidat U.N.R. dans la 14e circonscription de Paris, élu au 2e tour contre un candidat communiste. Inscrit au groupe d'Union pour la Nouvelle République-Union Démocratique du Travail.

-1967 : candidat Ve République 14e circonscription de Paris. Battu de 290 voix par le candidat communiste Serge Bouchemy.³⁰

-1968 : candidat U.D.R. 14e circonscription de la Seine, élu au 2e tour (bat le candidat communiste au 2ème tour de plus de 3000 voix³¹). Inscrit au groupe d'Union des Démocrates pour la République (U.D.R.). Cessation de mandat le 6 août 1972.

-1969 : fonde l'amicale parlementaire " Présence et action du gaullisme " qui se veut être au sein du groupe U.D.R. " le ferment de la politique de réforme et de progrès entreprise par le général de Gaulle ". P. Messmer adhère quelques mois plus tard à ce mouvement.³²

-1973 : candidat U.R.P. dans la 14e circonscription de Paris, élu au 2e tour. Inscrit au groupe d'Union des Démocrates pour la République. Cessation de mandat le 5 mai 1973.³³

PARTIS :

Union pour la nouvelle République (U.N.R.) : secrétaire général de la fédération de Seine-et-Oise (jusqu'au 14 décembre 1962) ; membre du comité central (juillet 1959, réélu en novembre 1959 et mars 1961); membre de la commission politique (novembre 1959, réélu le 28 mars 1961).

Union pour la nouvelle République-Union démocratique du travail : membre du comité central (réélu en novembre 1963); membre du bureau exécutif (1967).

Freidrich, directeur général. Henry Coston (dir.), Dictionnaire de la politique française, Paris, Editions Flanant, 1998, p. 33. [BNF : L 1.9-M3-2649]

²⁶ Benoit Yvert (dir.), Dictionnaire des ministres (1789-1989), Paris, Perrin, 1990, p. 930. [BDIC Nanterre].

²⁷ Bulletin Quotidien, 8 août 1975. [BA].

²⁸ Le Monde, 8 juillet 1972, p. 3. [BA].

²⁹ Bulletin Quotidien, 8 août 1975. [BA].

³⁰ Le Monde, 8 juillet 1972, p. 3. [BA].

³¹ Le Monde, 8 juillet 1972, p. 3. [BA].

³² Le Monde, 8 juillet 1972, p. 3. [BA].

³³ P.-M. Dioudonnat, S. Bragadir, Dictionnaire des 10 000 dirigeants politiques français, Paris, 1ère édition 1977-1978, Sedopols, p. 349.

Union des démocrates pour la Ve République (U.D.R.) : membre du comité central (novembre 1967, réélu en novembre 1971 puis coopté le 2 décembre 1973); membre du bureau exécutif (1971), président du comité de la fédération de Paris, chargé de mission pour l'Est (Alsace, Lorraine, Franche-Comté) (décembre 1974, confirmé dans ses fonctions en juillet 1975).

Rassemblement pour la République (R.P.R.) : membre du comité central (27 mars 1977, réélu le 12 juin 1977).³⁴

Oeuvres, articles, rapports, cours, violon d'Ingres, entretiens :

-1972 :

4 décembre 1972 : Déclaration de H. Germain au journal La Croix : “ Si la réflexion s'impose incontestablement sur le plan des structures, il va de soi que cette réflexion doit être menée avec soin. C'est pourquoi il faut réfléchir d'abord au cadre juridique dans lequel doit se situer l'activité des PTT, et je dis activité PTT à dessein, car il n'est pas certain que la solution d'une autonomie des Télécommunications ou d'une autonomie de la poste soit la meilleure ”.³⁵

-1974 :

31 janvier 1974 : Rapport Germain intitulé “ La réforme du régime juridique et financier des Postes et Télécommunications ” (Note de synthèse : -Les objectifs de la réforme : I-L'inadaptation du régime juridique et financier; 1-Les dispositions applicables ne rendent aucun compte de la spécificité des missions des P.T.T.; a-La loi organique rend applicable au budget annexe la totalité de ses dispositions relatives au budget général; b-Du point de vue commercial; c-Mais le problème le plus grave est celui des relations de l'entreprise avec son personnel; 2-L'administration des P.T.T. juxtapose pour des raisons historiques des branches dont les caractéristiques actuelles sont très différentes; 3-Le régime financier des P.T.T. est un frein puissant à une gestion rationnelle; II-Les objectifs d'une réforme sont différents d'une branche à l'autre; 1-Pour les télécommunications, la réforme doit permettre de faire face aux impératifs d'une croissance accélérée; 2-La réforme doit permettre aux services financiers de la poste de retrouver un second souffle en redéfinissant leur place parmi les institutions financières françaises; 3-La réforme doit permettre aux services postaux d'assurer à terme leur équilibre économique et social; -Les modalités de la réforme. I-L'ampleur de la réforme; a-Le choix initial; b-Les conditions de la réussite; II-Les étapes de la réforme; L'année 1974; Deuxième phase; Troisième phase; Situation actuelle et perspectives des secteurs d'exploitation des P.T.T. : -Les Postes; I-Caractéristiques actuelles des Postes; 1-Les activités des postes sont de plus en plus tournées vers la vie économique; a-La poste proprement dite a reçu de la loi le monopole du transport des lettres; b-Les services financiers sont issus originellement de la mission de transport confiée à la poste; 2-L'activité des postes s'exerce de plus en plus en secteur concurrentiel; a-En ce qui concerne la Poste; b-En ce qui concerne les services financiers; 3-La gestion des Postes exige de plus en plus l'utilisation de méthodes industrielles et commerciales; a-En matière d'équipement, les postes doivent se moderniser et s'automatiser rapidement; b-En matière de personnel, le maintien de l'équilibre social exige la définition et la conduite d'une politique de personnel adaptée; c-En matière commerciale, les

³⁴ Pierre-Marie Dioudonnat, Sabine Bragadir, Dictionnaire des 10 000 dirigeants politiques français, Première édition 1977-1978, Paris, Sedopolis, 1978, p. 348-349.

³⁵ Le cahier des Cadres des P.T.T. (C.G.C.), n°70, avril 1973, p. 30. Archives CGT-P.T.T.

Postes doivent s'adapter à l'évolution rapide des besoins des usagers; d-En matière d'organisation interne, les Postes ont besoin de méthodes de direction décentralisée; -Les Télécommunications; Propositions pour une réforme : -Un préalable pour une gestion plus efficace : la séparation et la restructuration des exploitations; -L'aménagement de la fonction budgétaire; -L'aménagement du statut du personnel; -L'allègement de certaines procédures administratives; -Le calendrier de la réforme; -Résumé des principales propositions du dossier.), 72 p.³⁶

Décorations, distinctions honorifiques :

Commandeur de l'Ordre National de la Légion d'Honneur, Compagnon de la Libération, Croix de guerre 1939-1945, Médaille de la Résistance, Grand-croix du Mérite de l'Ordre souverain de Malte.³⁷

³⁶ Rapport ronéo, " La réforme du régime juridique et financier des Postes et Télécommunications ", archives des P.T.T., A.N., C.A.C., 980486/1.

³⁷ Who's who, 1998, p. 777.